

SESSION ORDINAIRE DU 5 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de M. VERNIS Gérard, Maire.

Présents : MM. VERNIS, LECOCQ, BOUCHON, DESTERNES, Mme DESURIER-LAFLEURIEL, M. DORLENCOURT, Mme HAMEL, M. HERMANN, Mme POPY.

Excusés : MM. COLLAYE et DEBARNOT.

AMENAGEMENT D'UNE SALLE ASSOCIATIVE :

Après visite des lieux, le Conseil Municipal se déclare favorable à l'aménagement d'une salle de réunion au rez-de-chaussée du local communal, Place de la Poste. Les membres prennent connaissance du devis de M. CHAPUT (Point P - Ygrande) chiffrant à : 2 550,35 €HT le coût des fournitures d'isolation, carrelage et remplacement d'une porte. Ils chargent, en outre, le Maire de contacter d'autres artisans en vue du remplacement d'une fenêtre et de l'installation de convecteurs électriques.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE :

Le Maire fait part de la possibilité de révision de l'organisation de la semaine scolaire, pour la rentrée 2015, et de la demande formulée en ce sens par l'enseignante. Après enquête menée auprès des parents, il ressort qu'une majorité des familles serait favorable au positionnement des activités périscolaires en fin de journée. Le maire propose donc l'organisation suivante pour la rentrée 2015.

Heures/jours	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h15-12h15	enseignem.	enseignem.	enseignem. 9h15-11h55	enseignem.	enseignem.
12h15-13h45	pause repas	pause repas		pause repas	pause repas
13h45-15h45	enseignem.	enseignem.		enseignem.	enseignem.
15h45-16h25		activités péri.			activités péri.

Invité à se prononcer, le conseil municipal :

APPROUVE cette proposition de nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2015/2016, étant entendu que celle-ci sera également soumise au Conseil d'Ecole et à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

REPLACEMENT DE L'ATSEM

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de l'ATSEM, Marianne LOTTIN, en repos maternité du 15 juillet au 3 novembre 2015, et sur proposition du Maire, le Conseil procède à la constitution d'une commission de recrutement et désigne MM. Eric BOUCHON, Bertrand DORLENCOURT, Mme Sylvine HAMEL et M. Vincent LECOCQ.

ACHAT DE MATERIEL :

Après comparaison de divers devis, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande du matériel suivant, auprès de l'entreprise VALCOURT :

- Lave-linge de marque Whirlpool, réf. AWOD4837, au prix de 555 €TTC livré et installé, pour remplacement à l'école maternelle.

TRAVAUX A PREVOIR A L'EPICERIE :

Comme convenu, une rencontre a avec le chargé d'affaires de la Société MADIC et, après négociation, le devis des travaux à effectuer sur l'une des cuves a pu être ramené à 3 000,00 €HT.

Consultés pour avis, les membres approuvent la prise en charge de cette dépense.

DEMANDE DE LOCATION :

Informé de la demande de location présentée par Mme ROY pour l'appartement situé au n° 13A, Faubourg de la Madeleine, le Conseil autorise le Maire à passer contrat avec l'intéressée.

REGULATION DE LA VITESSE DANS LE BOURG :

Invité à s'exprimer sur les options possibles, soit :

- Mise en place d'une zone 30, en accord avec le Département, pour donner priorité aux piétons,
- Limitation de la vitesse à 30 km/h, par simple arrêté municipal et sur un périmètre plus restreint,

le Conseil Municipal, à la quasi-unanimité, se déclare favorable à une limitation de vitesse à 30 km/h, Faubourg de la Madeleine.

INFORMATIONS DIVERSES :

Avenir de la Poste : M. BOUCULAT viendra à la rencontre des élus le jeudi 28 mai à 11h00, en mairie.

Réfection des coulis : Aurélien DESTERNES annonce que la DDT procédera à la réfection des coulis dans le bourg, les 10 et 11 juin prochains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.